



Direction générale de la santé



## Communiqué de presse

### Mise en garde sur la consommation de GBL (gamma-butyrolactone)

24 septembre 2009

Les autorités publiques souhaitent informer des dangers liés à l'usage de la GBL. Ces derniers mois, sa consommation dans les discothèques et des soirées a entraîné des cas d'intoxication grave ayant nécessité une prise en charge en réanimation.

La GBL (gamma-butyrolactone) est un produit chimique liquide très utilisé comme solvant et entrant notamment dans la composition de diverses solutions nettoyantes. La GBL est un précurseur du GHB (gamma-hydroxybutyrate), substance classée comme stupéfiant.

L'absorption de GBL peut provoquer des nausées, des vomissements, des difficultés respiratoires, des troubles de la conscience pouvant aller jusqu'au coma. Sa consommation est généralement suivie d'une amnésie. Ces effets sont augmentés en cas d'association avec l'alcool ou d'autres substances psychoactives (médicaments ou drogues). Les effets de la GBL rendent son consommateur plus vulnérable. Par conséquent, il est recommandé d'être particulièrement vigilant, et notamment d'être attentif aux boissons consommées. Par exemple, toute boisson au goût ou à l'aspect inhabituel ne doit pas être bue.

La consommation intentionnelle ou involontaire de GBL doit conduire à une consultation médicale en urgence ou à l'appel du centre 15, notamment en cas de survenue de difficultés respiratoires, de troubles de la conscience ou d'une perte de connaissance.

De plus, les autorités rappellent que l'administration à autrui de substances nuisibles est punie par la loi.

En conséquence, les produits susceptibles de contenir de la GBL ne doivent pas être consommés, donnés à l'insu ou proposés à autrui.

#### Contacts presse :

DGS : [laurence.danand@sante.gouv.fr](mailto:laurence.danand@sante.gouv.fr) – 01 40 56 42 43

Invs : [l.benadiba@invs.sante.fr](mailto:l.benadiba@invs.sante.fr) – 01 41 79 67 08

Afssaps : [magali.rodde@afssaps.sante.fr](mailto:magali.rodde@afssaps.sante.fr) – 01 55 87 30 22

OFDT : [julie-emilie.ades@ofdt.fr](mailto:julie-emilie.ades@ofdt.fr) - 01 41 62 77 46

MILDT : [nathalie.bobichon@mildt.premier-ministre.gouv.fr](mailto:nathalie.bobichon@mildt.premier-ministre.gouv.fr) - 01 44 63 20 57